

Bonnevaux, le 5 août 2016

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2016

Présents : Roseline Boussac, Marie Cécile Chandesris, Yves Bove, Eric Dedieu, Sabine Hurel, Damien Loyal, Bertrand Poicin

Procurations : Frédéric Vidal à Roseline Boussac

Absents : Pascal Perquis, Victor Matalonga

Secrétaire de séance : Sabine Hurel

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2016

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

PRIX DU BRANCHEMENT DES INSTALLATIONS AEP SUR LA ROUVIÈRE, LE BOSC, LA POURRIÈRE ET LES THOMAZES

La délibération sur le prix du raccordement de l'eau AEP de la Rouvière, le Bosc, les Thomazes, proposée par le Maire à 700 € est adoptée à l'unanimité, compte tenu que les prix ont presque doublé depuis le raccordement des Alègres en 2010 où le prix retenu avait été de 600 €.

« Prix du raccordement au réseau d'AEP de La Rouvière, Le Bosc, La Pourière et Les Thomazes

Le Maire explique que les travaux étant terminés sur le réseau d'eau potable de Nojaret au bas de la Commune, il est nécessaire de délibérer sur le prix du branchement de l'eau.

Elle signale que le branchement peut être réglé en trois fois sur trois ans.

Le Conseil Municipal décide d'un montant de 700 € pour chaque branchement.

Ont signé les membres présents ; »

QUESTIONS DIVERSES :

- Le débroussaillage nécessaire autour des hameaux et dans les hameaux.

Il est rappelé que chaque occupant doit entretenir le terrain de sa maison et 50 mètres autour, qu'il soit propriétaire ou locataire. Le Maire va envoyer une lettre à chacun pour rappeler cette obligation.

- Le syndicat du Galezon propose de s'élargir pour augmenter son poids dans la future agglomération d'Alès et d'intégrer des communes des Hautes Cévennes. Le nouveau syndicat sera Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, HVC. Notre Commune est toute entière classée Natura 2000, rappelle Roseline Boussac qui a eu une réunion intéressante avec Gaëtan Ploteau, chargé de mission Natura 2000, qui propose de venir voir les terres de Bonnevaux. Une date est proposée : le 28 juillet.

- Le site officiel de la Commune est en ligne : www.bonnevaux.com , il y a aussi un compte twitter et facebook.

- Le départ de la secrétaire de mairie est fixé au 1^{er} septembre 2016, une date est à trouver pour un pot de départ à la mairie. La date proposée est le dernier week-end d'août.
- PLU : la phase du règlement et du zonage a été travaillé entre élus. Le bureau d'études ainsi que le juriste sont actuellement en train de donner une dernière version afin de le présenter au public et Personnes Publiques Associés en septembre.
- Eric propose de recadrer les interventions du public pendant les Conseils Municipaux. Une personne du public n'a pas le droit d'intervenir pendant le Conseil. Pour éviter les débats stériles, houleux et confus, il est proposé de donner la parole au public, qui l'a demandé à l'avance, à la fin du Conseil dans la mesure où on peut répondre à sa question. La manière dont s'est passé le dernier conseil était incontrôlable avec l'intervention d'une personne publique avec distribution de photos qui a été désapprouvé par le conseil. A plusieurs reprises, des habitants, à des moments de décisions, sont intervenus sans demander la parole de manière à influencer ostensiblement le vote des élus.
- Le problème de l'entretien des chemins et des routes est ensuite évoqué. Bertrand rappelle que le chemin de Coulis à Nojaret est impraticable, tellement embroussaillé que les randonneurs ne peuvent plus le trouver. Le problème de la route de Nojaret et des Alègres est ensuite évoqué et Eric propose d'entreprendre les travaux sans attendre les éventuelles subventions qui ne cessent de se réduire. Le chemin de Coulis est devenu en parti impraticable aussi et on recherche quelqu'un capable et disponible pour réparer le mur écroulé.
- Le problème de surpopulation des sangliers est alors soulevé avec la recherche de solutions complémentaires à la chasse. Chacun est invité à réfléchir.
- L'abri pour la buvette du Col du Péras est évoqué et le conseil propose un budget de 500 € pour l'achat du matériel nécessaire.
- Enfin le Conseil se réjouit de la naissance de deux nouveaux bébés sur la Commune ; Anaïs dans le village et Sofiane à Coulis.